

CONDITIONS ET TARIFS DES ACTES DE GESTION

**CONDITIONS ET TARIFS APPLICABLES
À COMPTER DU 7 AVRIL 2026**



**BNP PARIBAS
ARTEGY**

Equipment finance for a changing world*

*Le financement d'équipements d'un monde qui change

Rappel des actes de gestion inclus dans notre prestation « full service »

• Montage du dossier de location	Inclus
• Aide à la définition du matériel	Inclus
• Emission des bons de commande	Inclus
• Suivi de la construction des matériels auprès des fournisseurs	Inclus
• Etablissement de la carte grise	Inclus
• Etablissement des documents de conformité (COC, certificat de conformité, feuille de location...)	Inclus
• Organisation de la livraison du matériel	Inclus
• Remise de la pochette de livraison	Inclus
• Mise en main des matériels	Inclus
• Gestion des rendez-vous (contrôles, maintenance, dépannage) chez les prestataires	Inclus
• Assistance 7/7 - 24/24	Inclus
• Demandes de devis chez les prestataires	Inclus
• Vérification et validation des devis des prestataires	Inclus
• Vérification et règlement des factures	Inclus
• Gestion des options souscrites (véhicule relais, pneumatiques)	Inclus
• Mise en place des avenants contractuels d'ajustement kilométrique	Inclus
• Mise en place d'un avenant d'ajout de composant par contrat	Inclus

Actes de gestion habituels

	Via portail client (Fleet'on)	Via service gestion
• Réédition de documents (échanciers, factures...) ⁽¹⁾	Inclus	50 €
• Changement d'adresse postale y compris NPAI ⁽¹⁾	Inclus	50 €
• Modification de la mise en place du mandat SEPA ^{(1) (2)}	Inclus	50 €
• Changement de domiciliation bancaire ou frais de mise en place d'un avis de prélèvement ^{(1) (2)}	Inclus	50 €

(1) Sous réserve de l'utilisation du portail Fleet'ON sinon facturation de l'acte à 50 €

(2) Hors frais éventuels facturés par votre établissement bancaire ou postal

Actes de gestion spécifiques hors contrat

ACTES DE GESTION ADMINISTRATIFS ET DE LA TECHNIQUE	
• Duplicata de documents officiels ⁽³⁾	
- carte grise	
- barré rouge	
- vignette	50 €
• Changement de dénomination sociale (sans changement de n° SIREN)	90 €
• Renseignements recherchés pour un tiers (commissaire au compte, expert comptable...)	140 €
• Transfert administratif au nom d'un nouveau locataire ^{(3) (4)}	320 €
• Transfert technique (expertise contradictoire, devis, refacturation des réparations, gestion) ^{(3) (4)}	490 €
• Expertise contradictoire de matériel non réalisée (absence du client locataire et/ou du matériel)	180 €
• Gestion des refacturations : éclatement / crevaison pneu, convoyage hors mines, toute autre opération technique hors contrat ^{(5) (6)}	75 €
• Indemnités de retard de paiement ⁽²⁾	10% du montant de l'impayé
• Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement ⁽²⁾	40 €
• Frais de réaménagement amiable du calendrier de facturation du contrat ⁽⁴⁾	300 €
• Frais de pénalité en cas de résiliation contentieuse	Selon les modalités définies au contrat
• Traitement administratif des amendes et des fraudes en France	50 €
• Traitement administratif des amendes et des fraudes hors de France	100 €
• Frais de gestion de fin de contrat lors de retours anticipés*	350 €
• Demande de convoyage client	75 €
• Frais d'expertise**	150 €

* Uniquement dans le cadre des retours anticipés.

** Actes de gestion liés au rapport d'expertise du matériel réalisé par un prestataire indépendant.

(2) Hors frais éventuels facturés par votre établissement bancaire ou postal

(3) Hors montant de la carte grise mutée et/ou de documents officiels (taxe, barré rouge, certificats, vignettes)

(4) Sous réserve d'acceptation de l'opération

(5) Hors montant des opérations de prestation et de réparation technique refacturées à l'euro

(6) Sauf disposition particulière prévue au contrat

Actes de gestion financiers

• Changement de mode de règlement de prélèvement à virement ⁽¹⁾	260 €
• Modification du calendrier de facturation ⁽¹⁾	300 €

Frais de mise à disposition d'un véhicule en location courte ou moyenne durée

(sauf disposition particulière prévue au contrat)

• Véhicule PTAC <= 3T5	95 €
• Véhicule PTAC > 3T5	180 €

Assurances et sinistres

• Traitement administratif d'un sinistre total sur contrat non couvert par une assurance Groupe	250 €
---	-------

(1) Sous réserve d'acceptation de l'opération

Pour toute information, BNP Paribas Artegy est à votre disposition



Agence Relation Clients
arc.artegy@bnpparibas.com



Rendez-vous sur votre Espace Client



ARTEGY,

SAS au capital de 1.600.000 EUR - siège social : 18, rue Baudin - 92300 Levallois-Perret, immatriculée sous le N° 424 261 642 RCS Nanterre - Immatriculé à l'ORIAS (www.oriass.fr) sous le numéro 24000920.
<https://artegy.bnpparibas.fr/>



Equipment finance for a changing world*

*Le financement d'équipements d'un monde qui change

Ref. : ARTEGY_758_BR_0126

